**École Baril**

**1re réunion du Conseil d'établissement 2021-2022**

**Mardi 12 octobre 2021, 18 h 30**

# Ouverture de la réunion

Ouverture de la réunion virtuelle sur Teams à 18 h 32 par M. Jocelyn Côté.

## 1.1 Présences, vérification du quorum

Les deux quorums sont constatés.

**Présences**

M. Jocelyn Côté, directeur

M. Mathieu Lavoie, membre parent

Mme Audrée Favreau-Pinet, membre parent

Mme Marie-Claude Gourde, membre parent

Mme Martine Fradet, membre parent

M. Jean-Christophe Damé, membre parent

M. Jean-Michel Langlois, enseignant

Mme Michèle Henrichon, enseignante

Mme Dominique Cousineau, enseignante substitut

Mme Élaine Barrette, responsable du Service de garde

Mme Mariangeles Sanchez, orthophoniste

**Absence**

Mme Donais, éducatrice spécialisée

**Membres du public**

Laurence Prud’homme, parent et membre substitut du CÉ

Christine Cloutier, parent

## 1.2 Tour de table - Présentation des membres du CÉ 2021-022

Chacun des membres se présente, ainsi que les parents du public.

# Élection d’un.e secrétaire

Marie-Claude Gourde propose Audrée Favreau-Pinet. Elle est appuyée par Mathieu Lavoie. A. Favreau-Pinet accepte.

# Lecture et adoption de l’ordre du jour

J. Côté lit l’ordre du jour envoyé précédemment par courriel. M. Jean-Christophe Damé demande de déplacer le point 15 « Campagne de financement » dans le point qui concerne l’OPP et souhaite ajouter le point « Information aux enseignants sur les demandes de subvention » au Varia. Mme Martine Fradet demande l’ajout d’un point sur la COVID au Varia. J.-C. Damé propose l’adoption de l’ordre du jour. M.-C. Gourde appuie. L’ordre du jour est adopté.

# Lecture et adoption du PV de la rencontre du 9 juin 2021

Les membres ont lu le PV qui a été envoyé par courriel quelques jours auparavant. A. Favreau-Pinet propose l’adoption du PV de la rencontre du 9 juin 2021 tel quel. M.-C. Gourde appuie. Le PV est adopté.

# Nomination des officiers

## 5.1 Présidence

Marie-Claude Gourde propose M. Lavoie. A. Favreau-Pinet appuie. M. Lavoie accepte et propose une réflexion autour de la division des tâches administratives; il sollicite l’aide d’A. Favreau-Pinet, qui accepte. M. Lavoie est élu à l’unanimité.

## 5.2 Vice-présidence

A.Favreau-Pinet propose M.-C. Gourde. J.-C. Damé appuie. M.-C. Gourde accepte. Elle est élue à l’unanimité.

## 5.3 Secrétaire

M.-C. Gourde propose A. Favreau-Pinet. Élaine Barrette appuie. A. Favreau-Pinet accepte. Elle est élue à l’unanimité.

# Nomination des membres de la communauté 🗳️

Nous avons reçu trois propositions de candidatures par des personnes de la communauté qui souhaitent devenir membres du CÉ. Nous discutons de la façon d’évaluer ces candidatures. M. Lavoie et J. Côté font une proposition commune. M. Côté communiquera avec les trois personnes candidates pour qu’elles écrivent chacune une lettre d’intention. Ces lettres seront remises aux membres du CÉ, qui voteront par courriel pour les deux candidatures qu’ils et elles souhaitent retenir.

📍 *Suivi : Communiquer avec les trois candidats potentiels pour recevoir leur lettre d’intention.*

# Règles de fonctionnement / régie interne 📝

J. Côté aimerait porter deux éléments de nos règles de régie interne à l’attention du CÉ.

* Point 1 - Au cinquième point télégraphique, il est indiqué que les membres de la communauté ont le droit de vote ( «... si le CÉ en décide ainsi, au plus 2 membres de la communauté élu.e.s par le CÉ, ayant le droit de vote »). J. Côté précise qu’il a parlé au CSSDM, qui lui a dit que ces membres de la communauté n’avaient au contraire pas le droit de vote.

📍 *Suivi : M.-C. Gourde vérifie que ce point n’a pas été modifié lors du passage des Commissions scolaires aux Centres de service scolaires.*

* Point 3.1 - Il est écrit que l’ordre du jour doit être envoyé au moins 4 jours avant une rencontre. Pour un CÉ, 2 jours sont nécessaires. Parfois, des documents du CSSDM peuvent arriver tardivement. M. Lavoie propose de changer le délai d’envoi de 4 à 2 jours. M. Langlois appuie. La modification est acceptée et sera modifiée dans les règles de la régie interne.

📍 *Suivi : Faire la modification dans les règles de la régie interne.*

# Adoption du calendrier des prochaines réunions du CÉ 2021-2022 📅

On discute des dates des prochaines réunions. Le calendrier des rencontres du CÉ décidé est le suivant : 12 octobre 2021, 23 novembre 2021, 17 janvier 2022, 14 mars 2022, 3 mai 2022 et 7 juin 2022.

# Déclaration d’intérêt

J. Côté a envoyé un formulaire de déclaration d’intérêt par courriel. Tous les membres du CÉ, autant les parents que le personnel de l’école, y compris les substituts, doivent remplir le formulaire et le faire parvenir à J. Côté.

# Consultation PTRDI (acte d’établissement)

Le CÉ doit être consulté concernant l’acte d’établissement. Le travail du CÉ est de prendre acte de l’acte (🙃) et de s’assurer que tout est conforme. J. Côté partage son écran pour présenter l’acte d’établissement, qui devrait être le même pour les trois prochaines années.

Plusieurs membres du CÉ soulignent leur inquiétude concernant la surpopulation dans les écoles du quartier et souhaitent se mobiliser autour de cet enjeu. Nous ajoutons un commentaire dans le PTRDI pour préciser que « le CÉ se questionne sur la démographie dans le quartier et souhaite éviter une surpopulation dans notre école dans un avenir rapproché. Il souhaite également avoir une perspective d’avenir pour le quartier par les responsables du PTRDI ».

📍 *Suivi : M. Côté communique avec le CSSDM pour leur demander d’avoir des experts qui viennent expliquer le plan de match pour notre quartier.*

📍*Suivi : M.-C. Gourde propose de remettre sur pied le sous-comité de superpopulation, dont M. Lavoie fait partie. Mme Henrichon se montre souhaite se joindre à ce sous-comité.*

# Budgets

M. Côté mentionne que, comme le CSSDM a été mis sous tutelle, les budgets n’ont pas été adoptés dans les temps, et cela cascade dans les unités et les écoles. Les budgets n’ont pas tous été reçus, alors nous n’avons pas les chiffres exacts. J. Côté ne présente donc pas les budgets ce soir pour cette raison.

## 11.1 Fonctionnement du CÉ

On a 800 $ dans le fonds du CÉ. M. Lavoie demande à l’équipe-école d’indiquer si elle a des idées pour dépenser cet argent de la meilleure façon dans l’école. On reparle de ce point à une prochaine rencontre lorsque les chiffres du CSSDM seront connus.

📍 *Suivi : M. Henrichon consulte l’équipe-école pour savoir quels sont les projets intéressants pour l’école.*

📍 *Suivi : J. Côté s’informe si cet argent doit absolument être dépensé pour les parents de l’école ou s’il peut l’être aussi pour les enfants.*

## 

## 11.2 Formation des membres du CÉ

On reparle de ce point à une prochaine rencontre lorsque les chiffres du CSSDM seront connus.

## 11.3 OPP

J. Côté mentionne qu’il ne voit pas de trace de la campagne de financement de l’an dernier. J.-C. Damé précise qu’il s’agit d’un compte de Desjardins et donc, que les fonds ne transitent pas dans les fonds de l’école. M. Côté précise que, selon l’article 94 de la Loi sur l’instruction publique, les fonds récoltés doivent être remis au CÉ, car c’est ce dernier qui doit surveiller et administrer les sommes. S’ensuivent des discussions enflammées. M. Lavoie propose qu’on prenne connaissance du texte de loi et qu’on discute de ce point au prochain CÉ.

📍 *Suivi : J. Côté envoie le texte de loi pour que tout le CÉ en prenne connaissance.*

## 11.4 École

On reparle de ce point à une prochaine rencontre lorsque les chiffres du CSSDM seront connus.

# Périmètre des sorties éducatives

Comme chaque année, un périmètre est établi dans lequel les élèves peuvent circuler avec l’équipe-école sans qu’un accord des parents soit requis chaque fois. M. Henrichon souligne qu’il serait souhaitable de voir le périmètre être élargi pour les plus vieux élèves. Mathieu Lavoie propose de conserver le périmètre actuel pour le préscolaire, le 1er cycle et le 2e cycle et d’ajouter un 2e périmètre pour le troisième cycle, qui inclut le Jardin botanique et le parc Maisonneuve (délimités par les rues Pie-IX, Rosemont, Viau et Av. Pierre-De Coubertin). M.-C. Gourde appuie. Le périmètre actuel et le nouveau périmètre pour le 3e cycle sont adoptés.

# Moyens de communication école-parents

M. Côté parle des différentes communications. Il y a les communications globales, et le courriel des parents est utilisé pour cela. En cas de COVID, les parents de l’école sont avisés de la même façon, par courriel. Le CSSDM demande de passer par les portails pour tout ce qui concerne l’enseignement à distance, entre autres, car il est capable d’offrir une aide technique en cas de problème et qu’il peut garder une veille sur les connexions et les fréquentations.

Martine Fradet demande s’il y a une directive au personnel enseignant concernant les classes virtuelles données aux enfants. Teams a été fortement suggéré. J. Côté précise que les enseignantes et enseignants ont l’autonomie de décider des outils utilisés.

# Sorties éducatives

## 

## 14.1 École

Actuellement, il n’y a pas de sorties éducatives organisées puisque l’école attendait les directives de la Santé publique. Comme les sorties sont permises maintenant, elles pourront être organisées. J.-C. Damé rappelle qu’il y a des budgets pour les sorties éducatives et culturelles et qu’il serait intéressant que l’équipe-école soit proactive à les utiliser. J. Côté a fait la promotion de l’argent de *Jeune public* (20 $ par élève) auprès de l’équipe-école. Les enseignantes et les enseignants ont la liberté d’organiser ou non les sorties. J. Côté fera un rappel aux enseignantes et aux enseignants à un certain point de l’année scolaire pour leur demander de soumettre leurs projets. J.-C. Damé demande une reddition de comptes pour savoir comment les fonds sont dépensés depuis 5 ans; M. Côté précise que ce serait difficile de faire un tel exercice, mais précise que l’an dernier, année de COVID, 23 $ ont été dépensés sur les milliers disponibles. Il souhaite cette année que l’argent soit utilisé.

On note que la Maison Théâtre vient à l’école le 22 octobre avec *Piano public* pour offrir un spectacle à nos élèves.

📍 *Suivi : Le CÉ souhaite rappeler à l’équipe-école que ces sommes existent. On souhaite connaître également les intentions de sorties des différentes classes et les embûches qui font en sorte que les enseignantes ou les enseignants ne font pas de sorties, s’il y a lieu.*

📍 *Suivi : M. Côté s’informe à savoir si l’argent peut être utilisé par d’autres membres du personnel-école que par les enseignantes et les enseignants.*

## 14.2 Service de garde

Les sorties ludiques sont recommencées : 144 enfants sont allés aux pommes. **🍎** Au total, le SDG vise 4 sorties pour l’année 2021-2022. E. Barrette rappelle que tous les élèves de l’école ont droit aux sorties du SDG, pas seulement ceux qui y sont inscrits.

# Informations

## 15.1 Plan local de mesure d’urgence (PLMU)

Le Chic Resto Pop demeure le point rencontre en cas d’évacuation de l’école. Les exercices d’incendie sont suspendus en temps de COVID pour éviter que les élèves se mélangent entre eux.

## 

## 15.2 Projet éducatif

Le Projet éducatif vient à échéance. On va commencer à le retravailler. L’OPP et le CÉ seront mis à contribution. L’école attend actuellement certaines balises du CSSDM pour aller de l’avant. J.-C. Damé demande s’il y a une mesure du projet éducatif qui se termine qui sera communiquée au CÉ. J. Côté précise que oui, le résultat sera donné et que l’indicateur est le pourcentage des élèves vulnérables en écriture. On déplore un manque de documents accessibles actuellement pour connaître le plus récent projet éducatif.

📍 *Suivi :* M. Côté s’engage à tenir le CÉ au courant autant de la fin du projet éducatif actuel que de la mise sur pied du nouveau.

📍 *Suivi :* M. Henrichon mentionne qu’elle va essayer de trouver la grille élaborée par l’équipe-école il y a deux ans.

# Comité de parents

M. Fradet est allée au premier Comité de parents le 5 octobre 2021. Le sujet principal était la gouvernance et la régie interne. M. Fradet nous a envoyé un courriel pour nous informer d’une activité d’échange facultative à laquelle peuvent s’inscrire les membres du CÉ les 21 octobre et 3 novembre.

Elle transmet deux demandes au CÉ :

* Le CP a demandé aux parents de lui transmettre toutes les communications COVID de l’école. M. Lavoie demande quel est l’objectif de ces communications.
* Le CP souhaite connaître des directions comment se passe le port du masque à l’école. M. Côté répond que ça se passe bien à notre école et que les élèves sont coopératifs dans une large majorité.

📍 *Suivi : M. Fradet envoie un courriel au CP pour connaître la motivation derrière la demande des communications liées au COVID; elle revient ensuite au CÉ.*

# Service de garde

207 enfants réguliers sont inscrits au SDG dans un total de 11 groupes. Les enfants jouent dehors le plus souvent possible. La cabane à sucre est déjà réservée! 🍁

# OPP

## J.-C. Damé fait un résumé de la première rencontre de l’OPP. Il mentionne que la façon de fonctionner est comme suit : les membres de l’OPP deviennent porteurs de ballon d’un ou de plusieurs projets. Ils parlent de leur projet à J.-C. Damé, qui lui-même le porte auprès de l’équipe-école. Lorsque le projet est accepté par l’équipe-école, le porteur de ballon s’en occupe complètement. Voici les projets sur la table cette année.

* 💰 Campagne de financement (C’est à confirmer, mais les produits en vente seraient des cartes de Noël (faites par les élèves), du café, des huiles, des agrumes, des sapins.)

J.-C. Damé mentionne qu’il ne reprendra pas la campagne de financement à cause des discussions liées au point 11.3.

* ❄️ Glissades dans la cour d’école
* 📚 Semaine de la lecture
* 🪑 Projet de mobilier dans la cour d’école (Ce projet a été ralenti à cause des diverses réglementations. La construction de la scène est toujours dans la visée. C’est un projet qui demande beaucoup d’argent pour les matériaux, entre autres.)
* 👩🏽‍🏫 Semaine des profs
* 🎃 Halloween (décoration dans la cour)

Les projets suivants ont été listés, mais n’ont pas de porteurs de ballon pour l’instant.

* 📖 Annuaire des parents
* 💸 Fichier des subventions disponibles dans le marché
* 🥕 Jardins scolaires
* 🧹Grand ménage de la cour
* 💡 Conférence aux parents
* 📽️ Soirée Cinéma
* 🐛 Développement d’un partenariat avec Espace pour la vie

# CCHM projet de potager 🌽🥦🌶️🧅🥒

La Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve (CCHM) souhaite remettre le projet de potager sur les rails, c’est-à-dire qu’elle souhaite utiliser le terrain en avant de l’école pour y développer un potager urbain. J. Côté en glisse un mot au CÉ ce soir et en a parlé aux enseignantes et aux enseignants. Le CÉ souhaite s’assurer qu’une dimension éducative serait incluse à un tel projet.

📍 *Suivi : Marie-Claude fait le suivi avec le parent qui s’occupait des Jardins scolaires pour savoir ce qui en était à la suite de l’année COVID.*

# Questions du public

Christine Cloutier demande s’il y a un suivi sur le projet d’anglais intensif. Cette idée avait été lancée il y a quelques années et portée pendant un moment par M.-C. Gourde. Il y avait eu une réponse négative de la part de l’équipe-école, qui avait relevé des défis : manque d’espace, aspect pédagogique de ce choix, etc. Veut-on en reparler? Oui, s’il y a un intérêt. M. Lavoie invite les membres du CÉ à lui écrire si le CÉ souhaite apporter ce point à une prochaine rencontre.

J.-C. Damé porte la voix d’un parent qui mentionne que ce serait intéressant de souligner les deux journées autochtones, soit la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (30 septembre), qui est passée, et la Journée nationale des peuples autochtones, qui aura lieu le 21 juin.

# Varia

## 21.1 Information aux professeurs pour aller chercher des subventions 💵

J.-C. Damé se questionne sur l’accès à l’information concernant les subventions disponibles. Est-ce que l’équipe-école connaît les différents programmes et subventions qui existent? Est-ce que l’information circule? M. Henrichon mentionne qu’il serait intéressant d’avoir un document sur les concours et les subventions. J. Côté mentionne qu’au fur et à mesure qu’il reçoit de l’information sur des activités potentielles ou des budgets, il la transfère à l’équipe d’enseignante et d’enseignants.

# Levée de l’assemblée

M. Lavoie lève l’assemblée à 22 h 12.

Mathieu Lavoie Jocelyn Côté

Président Directeur